



MAIRIE  
DE  
LA BAZOUGE DU DESERT

## AVIS AU PUBLIC

### MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Mise à disposition du public du dossier de Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que par délibération du 29 mars 2018, le conseil municipal a prescrit une modification simplifiée du plan local d'urbanisme ayant principalement pour objet l'intégration des nouvelles préconisations relatives aux risques technologiques sur son territoire.

Un rapport de présentation du projet exposant les motifs de la modification simplifiée du PLU ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront déposés durant un mois en mairie de La Bazouge du Désert du 15 mai 2018 au 15 juin 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Ce document sera consultable également sur le site internet de la Commune : [www.labazougedudesert.fr](http://www.labazougedudesert.fr), à partir du 15 mai 2018.

Toute personne intéressée pourra également faire part de ses observations par écrit auprès de Monsieur le Maire à l'adresse suivante : 11 Rue Chanoine Hélesbeux – 35420 LA BAZOUGE DU DESERT